LIVRET DE PARCOURS DE SOINS

ce que j'ai besoin de savoir :

avant, pendant,

et après mon hospitalisation

A chaque étape
de votre parcours
de soins, vous pouvez
vous faire aider, par vos proches,
par vos aidants et
par les professionnels
qui vous accompagnent.







AVANT L'HOSPITALISATION

Conseils pour optimiser votre parcours de soins



1

Je pense à utiliser ou créer Mon Espace Santé,

un service public sécurisé de stockage et partage de mes données de santé.

www.monespacesante.fr

2

Je rassemble et j'emporte avec moi :

- les dernières ordonnances de mon traitement en cours (mon pharmacien peut me rééditer des copies),
- mes documents administratifs (carte d'identité, carte vitale et carte de mutuelle).



3

Je renseigne ma carte

de coordination des soins et je
l'ai toujours sur moi car elle peut
être utile si l'hospitalisation n'est
pas programmée. Je peux
retrouver cette carte dans
plusieurs officines de la région.



Je préviens les professionnels qui me suivent régulièrement (médecin traitant, pharmacien, infirmer libéral, etc.) de mon hospitalisation.

PENDANT L'HOSPITALISATION

Conseils pour optimiser votre parcours de soins

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

- Pour les professionnels de santé: vous pouvez consulter les annuaires: annuairesante.ameli.fr et grand-est.ars.sante.fr
- Pour l'accompagnement social: vous pouvez contacter le département, le CCAS ou le Dispositif d'Appui à la Coordination.

J'informe les professionnels qui me suivent **de ma date approximative de sortie**.

Ils pourront anticiper certains de mes besoins au moment de ma sortie (dispositifs médicaux, soins, traitements, etc.).

J'interroge le personnel soignant sur **les conditions de ma sortie** : suite des soins, besoins en aides humaines, etc.

3

2

J'anticipe les prises de rendez-vous

avec les professionnels qui me suivront après mon hospitalisation (médecin traitant, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, assistant de service social, etc.).

A LA SORTIE D'HOSPITALISATION

Conseils pour optimiser votre parcours de soins

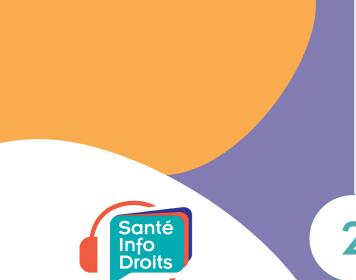
Je ne quitte pas
l'établissement sans la lettre
de sortie. Ce courrier est
important, mon médecin traitant
en reçoit une copie mais pas les
autres professionnels de mon
parcours. Cette lettre fait le bilan
de mon hospitalisation, précise
mes traitements médicamenteux
et mes soins à venir.
Les professionnels qui me suivront
en auront besoin (pharmacien,
infirmier, kinésithérapeute,

Je demande les coordonnées d'un interlocuteur au sein de l'établissement, si j'ai des questions une fois de retour à domicile.

spécialistes, etc.).

Je demande à l'établissement si de la documentation existe sur ma pathologie, mon intervention, mon hygiène de vie post opératoire ou post hospitalisation.

Je demande s'il existe une association de patients que je pourrais contacter en lien avec ma pathologie.



O1 53 62 40 30*

Lundi • Mercredi • Vendredi : 14h-18h Mardi • Jeudi : 14h-20h *Prix d'un appel local

www.france-assos-sante.org
/sante-info-droits

Des juristes répondent gratuitement à vos questions en lien avec votre santé.

4